



# SAMAP *INFOS*

N°5 2<sup>er</sup> semestre  
2010

« L'assurance d'aller plus loin »



## Édito

L'existence et la pérennité des Mutuelles dans le monde de l'assurance maritime méritent une vigilance permanente.

Les Mutuelles sont confrontées à la conjoncture difficile qui touche le monde de la Pêche. Elles doivent également relever les défis de l'Europe, et satisfaire aux différentes règles édictées à Bruxelles.

Le rôle des administrateurs est de veiller à préserver les valeurs du mutualisme et de solidarité, qui nous différencient des compagnies d'assurances et de leurs intermédiaires.

La SAMAP, au travers des partenariats qu'elle noue, avec la SMM La Méditerranée, est un exemple. Au cours de ces dernières années, la SAMAP a su concilier le renforcement de sa structure financière et la qualité du service apporté à ses adhérents.

Nous devons continuer à travailler dans ce sens en tentant de rassembler les Mutuelles, sans attendre que nécessité fasse loi. Quelques idées cheminant, le débat doit s'ouvrir rapidement, des expériences doivent être tentées....

**Didier RANC**

*Administrateur de la SMM et de la SAMAP*



## Sommaire



### Actualités

- Tempête Xynthia ..... P.2
- Fête et tradition en Normandie : Le carnaval de Granville ..... P.2
- SNSM et Plaisanciers sur le thème de la Sécurité en mer ..... P.2
- Réunion avec nos armateurs et Ecoviasystem ..... P.3
- Défi des Ports de Pêche ..... P.3
- Notre Assemblée Générale ..... P.3
- Port du VFI : renforcement des contrôles ..... P.3
- Le Siège Social déménagement ..... P.4

### Prévention

- Formation Sécurité à la pêche ..... P.4



# Actualités

## Tempête Xynthia

Cette tempête qui a balayé la France d'ouest en est **samedi 27 et dimanche 28 février 2010**, a causé de nombreux dégâts et malheureusement fait de nombreuses victimes. Les premiers constats montrent un grand nombre de sinistres, plus particulièrement dans les départements de Vendée, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne. Cela s'explique, entre autres, par la nature particulière de cette tempête combinant vents violents et fortes marées.

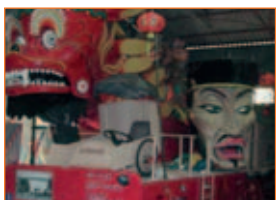
Toute la SAMAP souhaite aux personnes touchées par cette catastrophe de retrouver l'énergie et la force pour se reconstruire.



## Fête et Tradition en Normandie : Le Carnaval de Granville



**Le carnaval de Granville** est un carnaval qui se déroule chaque année, durant les cinq jours précédents Mardi gras. Chaque année, le Comité d'Organisation du Carnaval a à cœur d'imaginer des animations qui font vivre cette tradition culturelle. L'histoire du carnaval est liée à l'histoire maritime de la ville de Granville. À l'époque où la pêche à la morue était l'activité principale du port, les départs des Terre-neuvas avaient lieu aux alentours de Mardi gras. Le carnaval était leur dernière fête à terre avant de prendre la mer.



**La première édition du carnaval** - avec comité d'organisation - a eu lieu le 7 février 1875. Le carnaval s'inscrit alors dans la tradition des fêtes de bienfaisance : parmi les chars composant la cavalcade, *un char de la charité* récolte des fonds pour l'aide aux plus pauvres. Cette année, le char a récolté **2 500 euros**.

Quelque soit le chiffre exact, la 136<sup>ème</sup> édition aura enregistré une fréquentation énorme. Près de **90 000 personnes** pour la grande calvacade du dimanche 14 février 2010 et au moins **20 000 personnes** dans les rues de Granville pour Mardi-Gras.



**Rencontre avec des carnavaliers** tombés dans la marmite Granvillaise tout petit.

« Je reste toujours à terre le temps du carnaval pour profiter pleinement de la fête et je rejoins, chaque année, une équipe pour la préparation des chars. Cela demande deux mois et demi de préparation », commente **Philippe BOUILLON**, patron du navire « **LA BAVOLETTE** » et adhérent SAMAP. « Je ne savais pas marcher que j'étais déjà sur le char du port. Carnaval, on a ça dans le sang, cela ne s'explique pas. » Quant à **Géraldine**, sa femme : « Petite, j'étais sur le char de la Tranchée.

*On s'amusait tous ensemble. Carnaval est une vraie famille. Mes trois enfants ont aussi attrapé le virus. »*

## Rencontre SNSM et Plaisancier sur le thème de la Sécurité en Mer



Le **24 avril 2010**, les plaisanciers du portefeuille de l'agence du Croisic avaient rendez-vous à la station **SNSM** avec la sécurité en mer.

La présentation s'est faite sous forme de film que **Michel HERVY**, sauveteur en mer et aussi plaisancier a soigneusement préparé. Michel a fait une revue des règles de base à respecter lors de l'appareillage comme prendre la météo, prévenir les proches de son planning, contrôle des niveaux de carburant, niveau moteur, état des batteries ainsi que la date de péremption des extincteurs, VFI et des moyens pyrotechniques. L'importance du port du VFI (vêtement à flottabilité intégrée) a été soulignée. Près de 90% des gens qui se noient dans le cadre d'un accident de navigation de plaisance ne portaient pas de dispositif de flottaison. Un gilet de sauvetage ou VFI est la meilleure assurance qui soit.

La matinée s'est terminée par une visite de la vedette SNSM.

Nous remercions **Daniel GUILLOU** président de la station du Croisic de son accueil.



"L'assurance d'aller plus loin"



## Réunion avec nos armateurs et ECOVIASYSTEM

Le vendredi 7 mai 2010, les assurés et prospects de l'agence du Croisic étaient invités au comité local des pêches du Croisic à assister à une réunion animée par Monsieur Rivalland de la société **Ecoviasystem**.

La société colmarienne est spécialisée dans la mise en place de solutions innovantes de maîtrise du budget carburant des professionnels. Deux systèmes ont été présentés : **le débitmètre** (à pulses et à lecture différentielle avec précision de 0,5 à 1%) qui mesure la consommation de carburant et **l'économiseur de carburant**. Monsieur Rivalland : « *l'économiseur permet d'améliorer la combustion du moteur, réduit la consommation de 6% minimum à 10%, réduit les imbrulés moteurs et diminue les encrassements* ». 8 modèles sont proposés (Suivant puissance moteur de 100 à 10 000 CV).

Une réunion très intéressante avec de nombreux échanges. Cependant, dans un contexte haussier du coût du carburant, nous attendions beaucoup plus de personnes !

Site Internet : [www.ecoviasystem.com](http://www.ecoviasystem.com) - Téléphone : 03 89 23 08 12

## Défi des Ports de Pêche

Cette manifestation, née il y a 22 ans, a pour but de réunir la communauté de la pêche et de la plaisance autour de leur lieu de prédilection, la mer. Cette compétition est un moment de convivialité entre les acteurs du monde maritime.

### La SAMAP dans le désert :



Voici une image surprenante qui nous vient du Sénégal. En effet, le Lycée Maritime de Boulogne, que nous avons rencontré lors du Défi des Ports de pêche en 2009 à l'Ile de Groix, a mis en place depuis 2 ans un partenariat avec le Sénégal. Durant un mois, des enseignants du Lycée Maritime se rendent à l'école des pêches de Saint-Louis du Sénégal, accompagnés par une quinzaine d'élèves sur deux semaines.

Le but est de former des patrons pêcheurs à la sécurité et à la survie ainsi qu'en mécanique sur les moteurs hors-bord des pirogues. Des bases de secourisme sont également transmises ainsi que l'utilisation du GPS et de la VHF. De nombreux accidents mortels sont à déplorer chaque année parmi les pêcheurs Sénégalais. Cette initiative du Lycée d'Etel, reprise par le Lycée de Boulogne, permet de donner des bases de survie en mer et témoigne de la solidarité maritime des pêcheurs à travers le monde.

### L'édition 2010 du DEFI DES PORTS DE PECHE :



Après un défi 2009 qui avait vu **l'équipage de Royan** briller à Groix, l'édition 2010 a mis le cap au Sud pour le Grau-du-Roi du **10 au 16 mai**. Nos équipages de pêcheurs et d'élèves des Lycées Maritimes ont tiré les bords en Méditerranée pour obtenir le précieux trophée. Bravo à l'équipe de Palavas les flots qui remporte le trophée pour cette édition. Un grand Bravo également au lycée maritime du Guilvinec qui remporte le trophée des Lycées.

Rendez-vous en 2011 à Granville pour la 24<sup>ème</sup> édition.

## Notre Assemblée Générale

Nous avons été heureux de vous accueillir à **Bagnoles de l'Orne** pour votre Assemblée Générale qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et dansante. *Nous espérons vous accueillir encore plus nombreux l'année prochaine !*



## Port du VFI : Renforcement des contrôles pour les pêcheurs

Les contrôles pour vérifier que les pêcheurs portent bien le **Vêtement à Flottabilité Intégrée** (VFI) vont être prochainement renforcés, avec des amendes pour les contrevenants (1.500 à 3.000 euros). C'est ce qu'ont indiqué les Affaires maritimes à l'agence France Presse. **Prévu pour débiter dans le Finistère**, les contrôles seront ensuite étendus à l'ensemble de la façade atlantique. Ces mesures interviennent après la disparition de plusieurs pêcheurs qui ne portaient pas de VFI, bien que cela soit obligatoire depuis 2007. Ces brassières de sauvetage permettent à l'homme tombé à la mer de flotter et garder la tête hors de l'eau.

## SAMAP INFOS

### Le Siège Social déménage !

Cela devait bien arriver un jour ! Et bien nous y sommes ! Le Siège Social a changé d'adresse depuis le 17 juin 2010.

Déconnecter les ordinateurs, ranger les claviers, faire les cartons, transférer les archives, s'installer dans les nouveaux locaux, remettre le câblage en place, ..., le tout en vous apportant la même qualité de service.

#### Merci de noter nos nouvelles coordonnées :

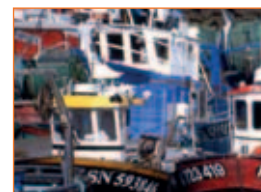
si vous aviez l'habitude de nous :

- téléphoner : **02 40 11 65 19**
- envoyer des télécopies : **02 40 62 32 37**
- envoyer des courriers électroniques, et bien aucun changement dans celles-ci
- envoyer du courrier postal, voici notre nouvelle adresse :

**SAMAP - 6, place Pierre Sémard - 44600 Saint Nazaire**

## Prévention

### Formation Sécurité à la Pêche



Une opération de grande envergure vise à assurer une campagne de formation des équipages de pêche à la sécurité. L'objectif est de former **5100 pêcheurs** et d'évaluer les risques à bord de 100 bateaux de pêche entre 2010 et 2012.

Cette campagne de formation est conduite, conçue et réalisée par les organisations professionnelles de la pêche, les professionnels de la sécurité maritime et la formation des pêcheurs, ainsi que les administrations chargées de la pêche et des marins. (Affaires Maritimes, Comité National des Pêches, Institut Maritime de Prévention, Centre d'entraînement à la survie et au sauvetage en mer, Enim, Lycées maritimes ou professionnels ...). Le financement de cette campagne est assuré par la Fondation Total. Cette action de sensibilisation à la sécurité à bord des navires de pêche est proposée par équipages complets et se présente sous forme de **trois modules** :

#### Module 1 : Une formation théorique dans un centre agréé

Une première demi-journée est consacrée à la prévention et a pour objectif de :

- Analyser les risques à bord pour prévenir les accidents,
- Eviter les abordages en mer,
- Surveiller et maîtriser la stabilité du navire,
- Prévenir et agir en cas d'incendie ou de voie d'eau.

La seconde demi-journée concerne la préparation à l'abandon du navire, et plus particulièrement :

- La problématique de survie en mer,
- La présentation des équipements individuels et collectifs.

#### Module 2 : Une formation pratique dans un centre agréé

Sur un plan d'eau sécurisé, différents exercices pratiques d'utilisation de matériels individuels et collectifs de sauvetage sont proposés :

- Utilisation de combinaisons d'immersion,
- Mise en œuvre de radeaux de survie,
- Mise en situation de naufragés,
- Tir d'engins pyrotechniques,
- Utilisation d'une moto-pompe.

#### Module 3 : Une étude de cas personnalisée pour chaque navire

Après les parties théoriques et pratiques, un audit personnalisé à bord de chaque navire qui le souhaite pourra être réalisé. Pour cela, l'armateur ou le patron-armateur, en présence de l'équipage, sera assisté d'un technicien ou ingénieur de l'Institut Maritime de Prévention, pour démarrer ou mettre à jour l'évaluation des risques professionnels et sa transcription dans un document unique. Cet audit se déroule à quai sur une durée de 2 à 3 heures.

Cette formation est basée sur le volontariat et les participants sont indemnisés à hauteur de **53 euros par jour** de formation. Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, rapprochez vous de votre Comité régional ou local. Un référent de l'opération est identifié dans chaque région maritime.